









PARTICULIERS

Tarifs des principales opérations et services de votre Banque au 1^{er} janvier 2009

Prix en Euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



Sommaire

	Pages
 Suivre le fonctionnement de votre compte	2
Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte	
 Utiliser vos moyens de paiement	4
Choisir votre carte bancaire Les services liés à votre carte Retirer des espèces Autoriser un prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Les incidents liés aux chèques Les incidents ponctuels de paiement	
 Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	8
 Accéder à votre banque à distance	9
Par Internet Par Téléphone	
 Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	10
Bénéficier d'une épargne disponible Epargner en vue d'un projet immobilier Epargner pour vos enfants Dynamiser votre épargne Gérer votre portefeuille boursier Gérer votre patrimoine financier	
 Financer vos projets	12
Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus Vos projets immobiliers Vos projets personnels Les assurances Les garanties Autres prestations	
 Protéger votre famille et vos biens	14
Votre assurance personnelle Protéger vos enfants Assurer l'avenir de vos proches Assurer vos biens Assurer votre épargne Location de coffres Transmettre votre patrimoine Informations juridiques et pratiques	
 Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	16
Vos opérations de change Vos opérations par carte bancaire Vos virements vers l'étranger Vos virements en provenance de l'étranger Vos autres opérations	



Suivre le fonctionnement de votre compte

Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte . . . Gratuit
- Forfait de tenue et de fonctionnement de compte . . . Par mois 2,00€
- Délivrance d'un RIB ou IBAN Gratuit
- Enregistrement d'un changement d'adresse Gratuit
- Relevé de compte :
 - mensuel Gratuit
 - décadaire (par relevé) 1,20€
 - journalier (par relevé) 1,00€
- Carnet de bord (synthèse annuelle) 8,00€
- Edition de relevé de compte sur un automate Gratuit
- Duplicata édité en agence 16,00€ + 0,50€ la copie
- Recherche de document :
 - simple 13,00€
 - complexe (supérieure à 1 an) 30€ + 0,50€ la copie
- Document conservé à l'agence 60,00€
- Changement d'adresse non signalé 10,00€

- Gestion de compte inactif Par an 35,00€

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 13 mois consécutifs.

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations

- Versement ou retrait d'espèces Jour de l'opération
- Remise chèques Jour de l'opération + 2 jours ouvrés
- Paiement d'un chèque Jour de l'opération
- Réception et émission d'un virement Jour de l'opération
- Paiement d'un prélèvement Jour de l'opération

Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation

- Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :
 - l'ouverture et la fermeture du compte Gratuit
 - un relevé de compte au moins une fois par mois Gratuit
 - des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins Gratuit
 - l'encaissement de virements reçus Gratuit
 - l'encaissement de chèques déposés sur votre compte Gratuit
 - le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque) Gratuit
 - le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP) Gratuit
 - une carte de paiement à autorisation systématique (Electron) Gratuit

Légende :
Service inclus dans nos conventions (voir détail page 10)

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.nord.banquepopulaire.fr

Vos opérations exceptionnelles

- Clôture de compte :
 - compte de dépôt Gratuit
 - comptes épargne (PEL, CEL,) Gratuit
- Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) Gratuit
- Transfert de compte vers un autre établissement :
 - compte de dépôt Gratuit
 - comptes épargne (PEL, CEL) 70,00€
 - Transfert de PEP
1,50% du capital transféré avec un maximum de 182,31€
- Transfert de comptes titres ordinaires ou PEA :
 - forfait 70,00€
 - + frais par ligne de titre
 - valeurs en dépôts en France Par ligne 18,23€
 - valeurs en dépôts à l'étranger Par ligne 36,47€
- Aide au changement de domiciliation "Service Bienvenue" Gratuit

Le "Service Bienvenue"

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.



Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Toutes nos cartes bénéficient d'un tarif préférentiel lorsqu'elles sont incluses dans une convention.

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7j/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 22,00€

Carte de paiement (cotisation annuelle)

- Monéo 1,00€
- Carte Visa Electron 30,00€
- Carte Bud'j (12 - 18 ans) 24,00€
- Carte Visa Internationale à débit immédiat* 36,00€
- Carte Visa Internationale à débit différé* 42,00€
- Carte Eurocard Mastercard à débit immédiat* 40,00€
- Carte Eurocard Mastercard à débit différé* 45,00€
- Carte Visa Premier à débit immédiat* 120,00€
- Carte Visa Premier à débit différé* 120,00€
- Carte Infinite* 270,00€
- E-Carte Bleue (Carte de paiement sur Internet) 12,00€

* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable ("revolving"), sous forme de réserve d'argent.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

- Carte Créodis 17,00€

Les services liés à votre carte

- **OPPO 24/24, service** d'opposition par téléphone sur moyens de paiement Par mois 3,18€

- Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) .. Par mois 2,00€
- 2^{ème} assurance Sécuriplus sur le même compte Par mois 1,00€

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur en cas d'agression. Pour faire opposition, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 j/7, 24h/24)

- Réédition du code confidentiel 6,00€
- Refabrication de carte (délai d'une semaine environ) Gratuit
- Refabrication de carte en urgence (72h) 15,00€
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB Gratuit
- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol 29,00€

Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

- Retrait d'espèces à un distributeur du Groupe Banque Populaire et Point Argent. Gratuit
- Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :
 - Pour une carte Visa Electron, Cirrus, Bud'j à compter du 2^e retrait dans le mois. 1,00€
 - Pour une carte Visa internationale, Eurocard Mastercard à compter du 5^e retrait dans le mois. 1,00€
 - Pour une Carte Visa Premier ou Visa Infinite. Gratuit
- Retrait d'espèces au guichet de votre agence Gratuit
- Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) À partir de 10,00€

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

Autoriser un prélèvement sur votre compte

- Frais de mise en place d'un avis de prélèvement sur organismes de crédits extérieurs 10,00€
- Coût par opération Gratuit
- Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP (perception semestrielle) Par an 12,00€

Légende :
Service inclus dans nos conventions (voir détail page 10)



Utiliser vos moyens de paiement

Emettre ou recevoir un virement

- Virements occasionnels ou permanents reçus **Gratuit**
- Virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire **Gratuit**
- Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement :
 - Par internet **Gratuit**
 - Au guichet de votre agence (avec RIB) **3,50€**
- Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement
 - Frais de mise en place d'un virement permanent **Gratuit**
 - Coût par opération **0,90€**

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet.

Utiliser un chéquier

- Dépôt d'un chèque sur votre compte **Gratuit**
- Paiement par chèque **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Envoi de chéquier à domicile
 - envoi simple **1,50€**
 - envoi recommandé **5,29€**
- Chèque de banque **10,00€**
- Frais d'opposition sur chèque (par chèque) **Par semestre 12,00€**
- Frais d'opposition sur chèque (par série de chèques) ... **Par semestre 20,00€**
- Frais de destruction de chéquier non réclamé **5,00€** (au-delà de 60 jours)

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

- Lettre d'information préalable au rejet d'un chèque payé (lettre MURCEF) **12,50€**
- Forfait de rejet d'un chèque sans provision :
 - inférieur à 50€ **30,00€**
 - égal ou supérieur à 50€ **50,00€**
- Frais de relance
 - envoi simple **13,00€**
 - envoi recommandé **19,00€**

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- Chèque émis en période d'interdiction bancaire **33,00€**
- Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision **15,00€**
- Enregistrement d'une interdiction bancaire initiée par une autre banque **25,00€**
- BASEO : bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque **Par mois 4,00€**

Baséo Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier)
Offre comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 6 prélèvements, 2 virements occasionnels, 2 virements permanents, 1 chèque de Banque, 1 entretien avec un conseiller, 1 carnet de RIB/an.

Les incidents ponctuels de paiement

- Commission de suivi **Par trimestre 65,00€**
Tarif jeunes moins de 25 ans **Par trimestre 32,50€**
- Découvert de compte convenu et non formalisé . **Taux de référence⁽²⁾+12,70%**
+ commission spéciale compte chèque **Maxi 8,00€**
seuil minimum de perception des agios **2,00€**
- Commission d'intervention :
 - par opération **9,00€**
 - plafond mensuel **50 écritures**
 - tarif jeunes 3 premières commissions **Gratuit**

(2) Ce Taux est écrié trimestriellement en fonction du taux de l'usure. Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire est informé préalablement. Le taux de référence au 01/08/08 est de 7,95% l'an.

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

- Capture de carte pour usage abusif **50,00€**
- Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive **50,00€**
- Forfait de rejet d'un avis de prélèvement ou d'un TIP ou d'un virement externe pour défaut de provision
 - par ordre de paiement **Montant de l'opération (maxi 20,00€)**
- Echéance de prêt impayé (mise en place) **16,00€**
- Frais par Saisie Attribution **À partir de 30,00€**
- Saisie sur valeurs mobilières ou coffre **90,00€**
- Frais par Opposition Administrative **Maxi 10% du montant de l'opposition**
- Frais par Avis à Tiers Détenteur **À partir de 30,00€**
- Désolidarisation de compte joint **40,00€**



Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes et vous permettant de bénéficier d'importantes réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits, à l'unité.

Les Conventions

(Tarif mensuel / perception trimestrielle
Tarif en fonction du type de carte)

	Équipage Plaisance	Équipage Croisière	Patrimoine
Visa Electron	7,20€		
Visa Internationale		9€	12€
Visa Premier		13,50€	17€
Visa Infinite		27€	30€
Des produits et des services inclus			
Forfait de tenue de compte	✓	✓	✓
Accès Internet et téléphone	✓	✓	✓
Internet Option Line Bourse			✓
Transaction et informations			✓
Découvert modulable	✓	✓	✓
Fructi-Facilités - Assurance du découvert et des encours carte et chèque en cas de décès	✓	✓	✓
Assurance des moyens de paiement - Sécuriplus		✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes	✓	✓	✓
Crescendo - Alimentation du compte d'épargne	✓	✓	Facultatif
Informations juridiques et pratiques		✓	✓
Carnet de bord	✓	✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓	✓
Relevé Patrimonial (trimestriel)			✓
Relevé titres (trimestriel)			✓
Relevé titres ISF (annuel)			✓
Information patrimoniale (Abonnement Synthèse News Letter - Site internet «Gestion privée» BP			✓

Les Conventions des Jeunes

(Tarif mensuel / perception trimestrielle
Tarif en fonction du type de carte)

	Equipage Pass pop (12-18 ans)	Bud'j (12-18 ans)	Equipage Horizon Skipper (16-28 ans)*
Cirrus	1,25€		4,50€
Carte Bud'j	2€	2€	
Visa Electron			5€
Visa Internationale débit Immédiat			6€
Des produits et des services inclus			
Forfait de tenue de compte	✓	✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓	✓
Accès Internet et téléphone		✓	✓
Informations juridiques et pratiques			✓
Assurance des moyens de paiement - Sécuriplus	✓	✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes			✓
Livret Jeune	✓	✓	
Crescendo - Alimentation du compte d'épargne		✓	

* Convention réservée aux étudiants et apprentis

Les Conventions des Seniors

(Tarif mensuel / perception trimestrielle. Tarif en fonction du type de carte)

	Nouveau CAP (Réservée au plus de 75 ans)	Produits et Services
Visa Internationale	8€	Forfait tenue de compte Relevé de compte mensuel Internet et téléphone Informations juridiques et pratiques Sécuriplus Oppo 24/24 Crescendo Carnet de Bord
Visa Premier	12,50€	
Visa Infinite	26€	



Accéder à votre banque à distance

Par Internet

- Internet (abonnement mensuel, hors coût de connexion) **Gratuit**
- Option Bourse (transaction Bourse)..... **Par mois 2,50€**
Client détenteur d'une convention **1,50€**
- Option Line Bourse (transaction Bourse et informations) .. **Par mois 4,00€**
Client détenteur d'une convention **2,50€**

À partir d'un accès entièrement sécurisé, votre abonnement vous permet d'accéder au site de votre Banque et de bénéficier des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements.

Par Téléphone

- Accéder à BPNDirect, consulter vos comptes et joindre un conseiller : **Abonnement gratuit**
- Composez le **0820 120 120** (0,12€/min)
- SMS + :
- Composez le **61110** à partir de votre mobile .. **0,35€ par message** + coût du SMS
- SMS +, avec la carte Bud'j
- Forfait pour les **10 premiers SMS** **2,00€**
- Au-delà (par SMS) **0,25€**

Les services à distance BPNDirect et SMS + vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes ainsi que vos dernières opérations.

- Moviplus (abonnement mensuel, 2 choix possibles) :
■ Moviplus quotidien **Par mois 4,00€**
■ Tarifs étudiant (-25 ans) **Par mois 2,00€**

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.



Légende :

Service inclus dans nos conventions (voir détail page 10)



Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

Bénéficiaire d'une épargne disponible⁽¹⁾

■ Livret A	4,00%
■ LDD (ex. Codevi)	4,00%
■ LEP	4,50%
■ Compte sur Livret	3,00%
■ Livret Fidelis Sociétaires	4,00%

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Épargner en vue d'un projet immobilier⁽¹⁾

■ PEL	2,50%
■ CEL	2,75%

Épargner pour vos enfants⁽¹⁾

■ Livret Premier Pas	4,25%
■ Livret Jeune (12-25 ans)	4,25%

(1) Taux de rémunération annuel. Taux en vigueur au 01/08/08 susceptible de modification à tout moment.

Dynamiser votre épargne⁽¹⁾

Placements à terme, assurance-vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris	Internet option LineBourse	Internet	Agence/téléphone
Commission proportionnelle			
de 1 501€ à 10 000€	0,55%	0,70%	1,30%
de 10 001€ à 40 000€	0,50%	0,70%	1,30%
plus de 40 000€	0,42%	0,70%	1,30%
avec minimum de perception	9,80€	10,80€	15,00€
Commission fixe par ordre	Gratuit	Gratuit	3€
Service de règlement différé			
Commission supplémentaire de règlement différé	0,60% à l'achat		
Commission de report	0,20% (minimum 15€)		

- Valeurs étrangères (hors Euronext Paris) :
Tarif bourse France avec minimum de perception 58,50€
+ frais d'intermédiaires en sus

Droit de garde (frais annuels, perception semestrielle)⁽³⁾

- Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Groupe Banque Populaire (forfait annuel) Par an 29,00€

Autres portefeuilles :

Commission Proportionnelle	Commission Fixe par ligne (4)(5)	Forfait annuel par portefeuille	Maximum par an
0,30%	4,90€	29,00€	908,96€

(3) Line bourse : au-delà du forfait annuel, droits de garde dégressifs en fonction du nombre d'ordres passés.

(4) Au-delà de 5 lignes

(5) Gratuité des commissions proportionnelles et fixes sur les valeurs émises par le Groupe Banque Populaire.

Autres produits et services

- **Crescendo** Par an 8,00€

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

- Hisséo : alimentation automatique sur PEA Hisséo Gratuit

Gérer votre patrimoine financier

- Relevé d'Information ISF (La 1^{ère} année) 26,00€
..... Gratuit
- Relevé patrimonial (trimestriel) Par trimestre 12,00€

Légende :

Service inclus dans nos conventions (voir détail page 10)



Financer vos projets

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

- Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert . . . **Gratuit**
- Découvert du compte convenu et formalisé :
intérêts débiteurs **Taux de référence* +12,70%**

**Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur.
Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être
accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert.
Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant
et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.**

* Ce Taux est édicté trimestriellement en fonction du taux de l'usure. Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire est informé préalablement. Le taux de référence au 01/08/08 est de 7,95% l'an.

Vos projets immobiliers

- Prêt Épargne Logement (frais de dossier) **Gratuit**
 - taux **Nous consulter**
- Prêt à Taux Zéro (frais de dossier) **Gratuit**
- Autres types de prêts immobiliers :
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
 - minimum **200€**
 - maximum **900€**
 - taux **Nous consulter**
- Prêts Travaux :
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
 - minimum **120€**
 - maximum **500€**
 - taux **Nous consulter**

Vos projets personnels

- Prêt Personnel :
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
 - minimum **50€**
 - maximum **200€**
 - taux **Nous consulter**
- Prêt Étudiant (frais de dossier) **1%**
 - taux **Nous consulter**
- Crédit renouvelable Créodis :
■ Frais de dossier **Gratuit**

Les assurances

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré.

- Prêt personnel :
 - Assurance décès invalidité jusqu'à 65 ans et 70 ans maxi au terme du prêt (pour 10 000€ empruntés)
Décès/DIT** par mois **6€**
Décès par mois **4,50€**
Décès/DIT** par mois (étudiants de moins de 30 ans) **1,67€**
 - Tarif spécifique pour les séniors jusqu'à 75 ans . . . **Nous consulter**
- Prêt immobilier :
 - Assurances décès Invalidité (pour 10 000€ empruntés)
Décès/DIT** par mois
(en fonction de l'âge de l'emprunteur) **À partir de 2,50€**
Décès par mois **2,50€**
 - Tarif spécifique pour les séniors jusqu'à 75 ans . . . **Nous consulter**

**DIT : Décès Invalidité Temporaire

- Frais d'étude pour délégation d'assurance **60,00€**

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

Les garanties

- Mainlevée de garantie **45,00€**

Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement **15,00€**
- Information caution (tarif par acte, 2 actes maximum) **20,00€**
- Frais d'avenant ou de modulation **1,196%**
- Frais d'attestation
 - ordonnance **10€**
 - sur prêt **20€**



Protéger votre famille et vos biens

Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) ... Par mois, à partir de 7,50€

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...)

- Autonomis Par mois, à partir de 11,65€

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

- Assur-BP Enfant Par mois, à partir de 18,00€
- Assur-BP Horizon Nous consulter

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Assurer l'avenir de vos proches

- Fructi-Famille Par mois, à partir de 15,00€

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur

- Fructi-Budget Par mois 2,24€

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

- Fructi-Facilités Par mois 1,25€

Assurer vos biens - Bilan personnalisé

- Assur-BP Auto Gratuit
- Assur-BP Habitat Gratuit

Assurer votre épargne

- Dédicace Par mois, à partir de 1,25€

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Location de coffres

Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

- Coffre à partir de : 40,00€

Transmettre votre patrimoine

- Frais d'ouverture d'un dossier de succession 80,00€
 - par compte de dépôt 50,00€
 - par prêt 50,00€
 - par coffre 50,00€
 - par engagement divers 50,00€
 - par portefeuille titre 50,00€+ 2% du portefeuille

Informations juridiques et pratiques

- Abonnement aux services d'informations par téléphone Par an 8,00€

Légende :

Service inclus dans nos conventions (voir détail page 10)



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos opérations de change

- Délivrance de chèques de voyage American Express 1,50%
- Encaissement de chèque de voyage American Express 0,50%
- Achat et vente de billets de banque étrangers 0,50%

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Vos opérations par carte bancaire

- Paiement par carte bancaire **en devises** :
 - dans l'EEE⁽¹⁾ et zone Euro **Gratuit**
 - hors EEE⁽¹⁾ et hors zone Euro, commission de change proportionnelle au montant de la transaction 2,75%
- Retrait d'espèces à un distributeur **en devises** :
 - dans l'EEE⁽¹⁾ et zone Euro **Gratuit**
 - hors l'EEE⁽¹⁾ et hors zone Euro 2,29€
 - + commission de change proportionnelle 2,75% au montant du retrait
- Retrait d'espèces à un guichet bancaire (hors zone Euro) 5,00€ +2,75%

Vos virements vers l'étranger

- Virement émis en Euro⁽²⁾ et EuroVirement SEPA, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC iBAN 3,50€
- Virement international⁽³⁾ vers un pays hors EEE⁽¹⁾ 0,10% (minimum 18€ et commission Swift 7€)
- Commission de change (% du montant) 0,05% (minimum 13,50€)

Vos virements en provenance de l'étranger

- Virement en Euro⁽²⁾ en provenance de l'EEE⁽¹⁾ et EuroVirement SEPA, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC iBAN **Gratuit**
- Virement international⁽³⁾ hors EEE⁽¹⁾ et hors zone Euro 15,05€
 - + commission de change proportionnelle au montant de la transaction
- Commission de change (% du montant) 0,05% (minimum 13,50€)
- Gestion du compte en devises **Par an 50,00€** (tarif annuel)

(1) EEE : Espace Economique Européen
 (2) < à 50 000 euros
 (3) > à 50 000 euros

Vos autres opérations

- Opération achat et vente de devises (hors bourse) 15,05€
- Avis d'opéré sur rapatriement et virement 2,39€
- Frais acquis SWIFT 6,00€
- Emission de chèque de banque 10,00€
- Chèque export (+ commission de change si chèque devises) 16,00€
- Chèque import 16,00€
- Chèque impayé export 15,50€
- Frais de réparation (intervention sur virement) 11,62€

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle de votre Banque.

BANQUE POPULAIRE DU NORD
 Direction Qualité - Mme Claude Jonville
 Par mail : qualite@nord.banquepopulaire.fr
 Par téléphone : 0800 007 800 (appel gratuit)
 Par courrier : Direction qualité - BP 349 - 59020 Lille Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur.

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
 Service Clientèle Banque Populaire
 BP 349
 59020 Lille Cedex

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française